



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE L'ACTION HUMANITAIRE ET
DE LA SOLIDARITE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

CABINET

BP : 545 ; Tél : (242) 01 223 00 39
Site Web : www.masahs-gouv.net
E-mail : info@masahs-gouv.net
Brazzaville.

**Mot d'ouverture de Madame la Ministre des affaires sociales, de l'action
humanitaire et de la solidarité à l'occasion de la cérémonie de lancement officiel
des ateliers de renforcement des capacités des agents sociaux et relais
communautaires des départements de Brazzaville, Pointe Noire et Cuvette sur les
Pratiques Familiales Essentielles (PFE).**

Brazzaville, le 18 janvier 2017

==**==

- ✓ *Mesdames et Monsieur les Ministres et Cher(e)s Collègues ;*
- ✓ *Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations Unies ;*
- ✓ *Monsieur le Directeur de l'Agence Française de Développement ;*
- ✓ *Distingué(e)s invité(e)s, en vos rangs, grades et fonctions ;*
- ✓ *Chers participants ;*
- ✓ *Mesdames, Messieurs.*

Je voudrais tout d'abord vous exprimer mes sincères vœux pour l'année 2017 et vous souhaiter, la bienvenue ici dans la salle de conférences du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones pour cette importante cérémonie de lancement officiel des ateliers de renforcement des capacités des agents sociaux et des relais communautaires des départements de Brazzaville, Pointe Noire et de la Cuvette sur les Pratiques Familiales Essentielles (PFE).

Cette participation massive, en dépit de vos calendriers suffisamment chargés en cette période de l'année, traduit tout l'intérêt que chacun de vous porte à cette activité.

Depuis 2014, le Gouvernement de la République du Congo a mis au point une nouvelle stratégie de protection sociale qui consiste à s'éloigner des programmes fragmentés au profit d'un système national de filets sociaux. Cette stratégie adopte désormais une approche plus systémique du ciblage des populations vulnérables et place les filets de sécurité sociale au cœur de la réduction de la pauvreté.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement a élaboré et exécute avec l'appui de la Banque mondiale, le projet de transferts monétaires dénommé Lisungi, ciblant dans sa phase pilote 5.000 ménages et 1.000 personnes âgées dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire et de la Cuvette.

Ce projet a bénéficié d'un financement additionnel de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la couverture d'environ 3.000 ménages dans de nouvelles zones dites d'extension, à savoir : Madibou, Djiri, et M'filou à Brazzaville ; Loandjili à Pointe-Noire.

Distingué(e)s invité(e)s ;

Mesdames, Messieurs ;

Plusieurs études, telles que la Revue des Filets Sociaux de 2011 du Groupe Indépendant d'évaluation, ont montré que les filets sociaux augmentent la quantité et améliorent la qualité de la consommation des ménages, rehaussent l'apport nutritionnel des enfants et améliorent leur situation éducative et sanitaire. Ils augmentent également les dépenses sur les activités et les actifs productifs nécessaires, et enfin renforcent la résilience de la population la plus défavorisée.

Quelques constatations dans l'évaluation en cours du projet Lisungi montre déjà que grâce aux transferts monétaires, le taux de fréquentation scolaire des enfants est en augmentation, chez les familles bénéficiaires, et une diversité des activités génératrices de revenu sont entreprises par les ménages dans chaque localité participante au projet. On peut ainsi dire que les conditions de vie des bénéficiaires s'améliorent.

Mais, il convient d'assurer un accompagnement efficace de ces bénéficiaires à travers des mesures appropriées, en vue d'accroître l'impact des transferts monétaires. D'où, la nécessité de renforcer les capacités des agents sociaux actifs dans les Circonscriptions d'Action Sociale pour leur permettre de réaliser avec succès la mise en œuvre des *mesures d'accompagnement* à l'endroit des ménages bénéficiaires. Lesdites mesures visent à maximiser l'impact des transferts monétaires sur le bien-être et la productivité des ménages bénéficiaires, et augmenter la probabilité de réduction de la pauvreté.

Distingué(e)s invité(e)s ;

Mesdames, Messieurs ;

L'accord signé entre l'UNICEF et le gouvernement en date du 05 juillet 2016 s'inscrit dans cette logique. Dans le cadre de cet accord, l'UNICEF a entre autres mandats, de transmettre aux agents sociaux des connaissances nécessaires pour leur permettre d'amener les ménages à acquérir des Pratiques Familiales Essentielles liées à la santé, la nutrition, l'éducation, l'économie familiale, l'hygiène et l'assainissement. D'où la nécessité d'organiser les présents ateliers qui se dérouleront du 18 janvier au 23 février 2017 avec comme objectif principal le renforcement des capacités des agents sociaux sur :

- les Pratiques Familiales Essentielles (PFE) ;
- la communication pour le changement de comportement (C4D) ;
- le travail social et l'économie familiale.

Le manque de qualification des agents étant identifié comme un goulot d'étranglement à notre action, cette formation vient à point nommé pour combler tant soit peu les attentes des cadres et agents de mon ministère. Que l'UNICEF, grâce à qui cette cérémonie a été rendue possible, trouve ici notre marque de reconnaissance.

Distingué(e)s invité(e)s ;

Mesdames, Messieurs ;

J'exprime aussi ma gratitude à l'endroit de nos partenaires qui nous ont mis le pied à l'étrier dans les transferts monétaires, à savoir la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement. Je les rassure, qu'en dépit de la conjoncture économique difficile, le gouvernement ne ménagera aucun effort pour respecter ses engagements envers les partenaires techniques et financiers ainsi qu'envers les populations bénéficiaires des différents projets de développement mis en œuvre dans notre pays.

Aux agents sociaux, ce cadre de formation ne doit pas être pour vous une rencontre de plus, mais une occasion de renforcer réellement vos capacités pour des résultats optimums. Le financement basé sur la performance dont le module vous sera d'ailleurs dispensé au cours de cette formation sera désormais la règle pour récompenser les meilleurs agents sociaux. D'où, l'intérêt pour vous de bien assimiler cette formation, pour un meilleur suivi de conditionnalités et une meilleure récompense.

Je crois fermement que vous vous approprierez les enseignements qui vous seront dispensés. Ils vous permettront, j'en suis convaincu, d'améliorer vos capacités individuelles au profit des groupes vulnérables dont vous avez la charge.

Une fois de plus, je vous remercie de votre aimable présence à cette cérémonie. Ainsi, je déclare ouverts les ateliers de renforcement des capacités des agents sociaux et relais communautaires des départements de Brazzaville, Pointe Noire et Cuvette sur les Pratiques Familiales Essentielles (PFE).

Je vous remercie.